

L'ÉDITO

La case prison, ce talon d'Achille

Par **Dorian de Meeûs**

Effroyable. Sur un trottoir du boulevard d'Avroy, deux policières liégeoises, des mères de 45 et 53 ans, ont été attaquées par derrière à coups de couteau, puis tuées. Un jeune passant, tout aussi innocent, décédera lui aussi. Il avait 22 ans. Leur tort ? Aucun. Ils étaient là, au mauvais moment, au mauvais endroit. Tout comme les deux membres du personnel de l'athénée communal Léonie de Waha, pris en otage au rez-de-chaussée de l'école. La réactivité des forces de l'ordre a sans doute permis de sauver de nombreuses vies parmi les élèves et les personnes présentes sur le boulevard à ce moment-là. Ce triste événement rappelle inmanquablement la dramatique fusillade de la place Saint-Lambert qui avait fait 5 morts et 130 blessés, le 13 décembre 2011.

Ici, l'auteur des faits a 31 ans. Il s'appelle Benjamin Herman. Originaire de Rochefort, il était incarcéré à la prison de Marche pour vols, dégradations de biens publics et petits trafics de drogue. Lundi, le détenu avait bénéficié d'une autorisation de sortie de quelques heures. Mais voilà, le soir venu, il manquait à l'appel.

Ce délinquant qualifié d'instable, de violent et de marginal a multiplié les séjours en prison. Il n'avait plus de contact avec sa famille. Ce qui pourrait fournir un premier élément d'explication de sa probable radicalisation. Un jeune, paumé, sans moyens ni repères sociaux ou familiaux, tombe très vite entre les griffes de recruteurs djihadistes à la recherche d'adhérents. Dans une prison où il y a peu d'activités, de formations et de projets d'avenir, une interprétation radicale du Coran et de ses préceptes est présentée par certains voisins de cellule comme la seule échappatoire. Comme un cadre. La radicalisa-

tion et le dévoiement peuvent commencer...

La radicalisation en prison, c'est le talon d'Achille de notre sécurité. Régulièrement considéré comme un risque, le phénomène est pourtant une réalité incontestable. La première des menaces serait d'en sous-estimer l'enjeu. Les jeunes délinquants, qu'ils soient ou non islamistes lors de leur entrée en prison, s'identifient rapidement à ces jeunes radicalisés. D'une délinquance ordinaire, la violence de la case prison peut rapidement faire basculer le jeune dans une délinquance terroriste. La transformation s'opère en quelques semaines seulement...

L'évaluation de l'état mental d'un tel individu, et d'un détenu en général, en vue de son éventuelle libération ou de son suivi, est particulièrement complexe et hasardeuse. Peu ou mal formés face à ces risques, la plupart des acteurs de terrain confirment que la lutte contre la radicalisation en prison ne porte pas ses fruits dans notre pays. La surveillance renforcée de certains détenus et la mise à l'écart des fondamentalistes seraient même contre-productives. Et pour cause, les fondamentalistes religieux se savent surveillés alors que les radicaux tentent plus que jamais de dissimuler leurs comportements pour se fondre dans la masse. Ensuite, leur objectif n'est plus de convaincre le plus grand nombre de détenus mais de persuader le plus faible d'entre eux pour en faire – le cas échéant – une bombe humaine.

La prison, qui impose parfois une cohabitation forcée entre quelques ennemis de la société, offre un terrain fertile à la radicalisation. Et pas seulement aux jeunes d'origine musulmane. Liège en a été le triste témoin ce mardi. Sans doute faudra-t-il revoir la lutte contre le radicalisme en prison pour que les établissements pénitentiaires belges ne soient plus des nids à djihadistes.